

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités physiques et sportives de la forme

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 26207430F — Mise à jour : 26 mai 2026

Organisme responsable : IRSS SPORT - SIEGE

Contenu

Objectifs

Le champ des activités physiques et sportives de la forme du titulaire du diplôme relève de trois domaines d'activités définis comme suit :

- A. Les activités visant à développer la force, l'endurance de force, la vitesse ou à améliorer l'endurance cardio-respiratoire ou à augmenter la masse musculaire ou à favoriser la perte de poids ou améliorer une problématique physique.
- B. Les activités visant une progression sportive en musculation, en haltérophilie, en force athlétique, ou dans les disciplines associées.
- C. Les activités de bien-être visant à améliorer la souplesse et/ou à activer la coordination motrice.

Le titulaire d'un BPJEPS « activités physiques et sportives de la forme » conçoit des séances permettant de sécuriser l'activité, d'entretenir la motivation du public et de faire progresser les participants en améliorant leur niveau de pratique. Il adapte ces séances, le matériel disponible, l'environnement de pratique etc. aux caractéristiques de tous les différents publics et à une pluralité de finalités dans le champ des activités physiques et sportives de la forme. Il anticipe les phénomènes qui peuvent compromettre le bon déroulement de l'activité en tenant compte du niveau et des caractéristiques du public dont il a la charge. En proposant aux pratiquants des apprentissages permettant une progression sportive en musculation, en haltérophilie ou en force athlétique, il permet à ces derniers de prendre part, le cas échéant, aux premiers niveaux de compétitions et les y accompagne.

Chacune des activités physiques et sportives correspondant aux trois domaines mentionnés peut être conduite par le titulaire du BPJEPS « activités physiques et sportives de la forme » en grand collectif, en petit collectif « small group » et en coaching individuel.

Programme

Bloc de compétences 1 (BC1) : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

Le candidat identifie les caractéristiques principales du territoire de sa structure, qui peuvent avoir un impact sur les activités de sa structure et son développement. Le candidat présente les caractéristiques des publics visés par la structure. Le candidat propose différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs du territoire.

Le candidat élabore une proposition de projet, à partir des pistes qu'il a identifiées. Le candidat mobilise les moyens nécessaires à la conduite du projet qu'il anime. Le candidat s'assure du bon déroulement des activités planifiées. Le candidat met en œuvre les démarches administratives en vigueur dans le cadre de son projet. Le candidat réalise le bilan du projet dont il a eu la responsabilité et identifie les perspectives. Le candidat rend compte des résultats du projet à son responsable.

Bloc de compétences 2 (BC2) : valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation.

Le candidat informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure. Le candidat communique avec les publics visés de manière adaptée. Le candidat assure la promotion d'une de ses animations auprès

d'un public visé. Le candidat présente un support de promotion de son animation.

Bloc de compétences 3 (BC3) : concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

Le candidat présente sa démarche de conception de séances ou d'un cycle. Le candidat présente sa démarche de conception sur chacune des séances du cycle. Le candidat présente les méthodes et outils pédagogiques utilisés lors des séances. Le candidat présente la démarche conduite pour assurer la sécurité des pratiquants et des tiers. Le candidat présente la démarche conduite pour la préparation de la séance. Le candidat démontre comment il met en œuvre le temps dédié à l'accueil du ou des participants en début de séance. Le candidat démontre comment il interagit avec le ou les participants au cours de la séance. Le candidat accompagne la progression pédagogique en sécurité tout au long de la séance. Le candidat fait un bilan d'une séance. Le candidat réalise le bilan du cycle de séances au regard des objectifs et finalités définis et des résultats obtenus.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités physiques et sportives de la forme

Code RNCP : 41752

Métiers associés

G1204 — Éducation en activités sportives

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2285896	Présentiel	RENNES	31/08/2026	30/08/2027
2299355	Présentiel	Brest	31/08/2026	30/08/2027

Source : GREF Bretagne #26207430F